



FORCE OUVRIERE
<http://fo.latecoere.free.fr>

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 10 Mars 2009

MESURES PRESIDENTIELLES EXCEPTIONNELLES....

Pour faire suite au **mécontentement** d'une partie de la population française qui s'est exprimée lors de la **manifestation interprofessionnelle du 29 janvier**, le Président de la République a réuni un sommet social avec les cinq organisations syndicales représentatives et le patronat. Il a annoncé une série de mesures pour un montant de 2,6 milliards d'euros dont les principales sont énumérées ci-après :

- **Exonération du paiement du deuxième et troisième tiers pour les contribuables de la première tranche. (5,5 %)**
- **Prime supplémentaire d'Allocation de rentrée scolaire : (150 €)**
- **Attribution de bons d'achat Service à la personne (bénéficiaires de L'APA : 200 €)**
- **Attribution d'une prime pour les jeunes chômeurs ayant travaillé 2 à 4 mois au cours des 28 derniers mois. (500 €)**
- **Revalorisation Indemnisation de chômage partiel, 60% devient 75%, et modulation des échéances pour les personnes ayant contracté des emprunts immobiliers**
- **Informations obligatoires des CE d'entreprises de plus de 50 salariés sur les aides versées aux employeurs par le Gouvernement.**
- **Renoncement Obligatoire imposé par le Ministère de l'Economie et de l'Emploi aux bonus et parts variables de rémunération pour les employeurs faisant réaliser du chômage partiel à leurs salariés.**

Considération FO LATECOERE

Les propos incessants et provocateurs de la Présidente du Medef sur les salaires, la répartition des dividendes, l'allongement de l'âge de la retraite et l'assouplissement des licenciements économiques méritent que nous réagissions à la hauteur des enjeux qui sont en cours.

Pour les salariés du privé, ce n'est pas le chef de l'Etat qui est responsable de la non augmentation des salaires, mais bien des patrons, du moins ceux qui refusent d'augmenter les salaires ou qui proposent des augmentations ridicules, à la limite de la provocation.

Les mesures « Présidentielles » ne sont que des propositions sous réserve d'application :

Il va sans dire que la mobilisation lors de la JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE du 19 Mars 2009 doit être un message FORT envoyé à nos dirigeants.

LES CHIFFRES UTILES

COTISATION MUTUELLE SALARIE

Montant de la cotisation Patronale Famille	4603 €
Montant de la cotisation Patronale Isolé	1858 €
Montant de la cotisation Salarié Famille	6890 €
Montant de la cotisation Salarié Isolé	2773 €

PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE (Tranche A)

Plafond de la Sécurité sociale en 2009 Tranche A	2 859,00 €
--	------------

ALLOCATIONS FAMILIALES

2 Enfants :	12392 €
3 Enfants :	28270 €
4 Enfants :	44148 €

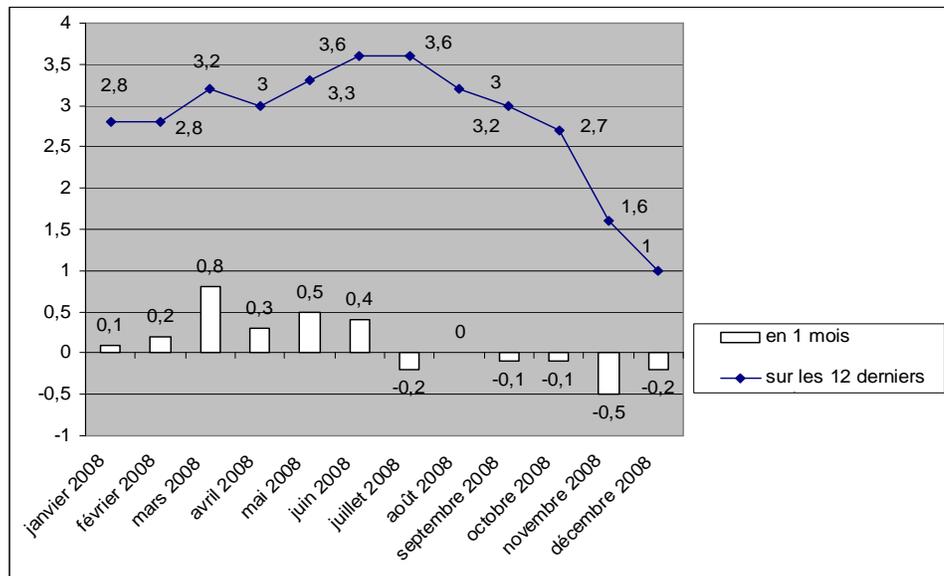
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

3e trimestre 2008 (base 100 - 4e trimestre 1998) :	117,03
Évolution annuelle :	2,95 %

MEDECINE CONVENTIONNEE Tarification Secteur 1

Au cabinet du médecin omnipraticien	2200 €
Au cabinet du médecin spécialiste	2500 €

VARIATION DES INSTRUMENTS DE MESURE DU COUT DE LA VIE



Les informations qui vous sont présentées ci-dessus sont les dernières données communiquées par l'INSEE. Le décalage entre la date des derniers chiffres et la date de parution correspond au temps nécessaire à l'INSEE pour collecter puis communiquer les chiffres.

En décembre 2008, l'indice des prix de la consommation de l'ensemble des ménages diminue de 0,2 % sur un an, il s'accroît de 1,0 % (glissement de Janvier 2008 à Décembre 2008).